



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

« COURS LE MATIN, SPORT L'APRÈS-MIDI »

**Collège Emile Chevallier**  
**ACADÉMIE DE CRETEIL**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr).



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit être remplie sur **une seule page** en utilisant le cadre suivant.

<b>THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE</b> <b>NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO1_191</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre du dispositif : Cours le matin, sport l'après-midi</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Changement des rythmes scolaires pour améliorer la concentration des élèves et l'intérêt pour le collège.
<b>Public(s) bénéficiaire :</b> Classes de 5 <sup>ème</sup> soit 82 élèves sur les deux années.
<b>Descriptif du projet :</b> Organisation des journées avec cours le matin et activités culturelles et sportives l'après-midi.
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Collège de Souppes-sur-Loing, situé en zone rural avec à disposition une base de loisirs et des espaces naturels appartenant à la forêt domaniale de Fontainebleau.
<b>Valeur ajoutée du projet :</b> Augmenter l'intérêt des élèves et leur faire découvrir de nouvelles activités sportives et culturelles.
<b>Partenaires opérationnels :</b> (1) Partenaire portant le projet avec l'établissement : <b>Base de loisirs de Souppes-sur-Loing</b> (2) Partenaires initialement visés dans la convention : <b>Associations locales</b> (3) Partenaires effectifs du projet : <b>Base de loisirs de Souppes-sur-Loing</b>
<b>Partenaires financiers :</b> (1) Partenaires initialement visés dans la convention : <b>Mairie de Souppes-sur-Loing</b> (2) Partenaires effectifs du projet : <b>Aucun</b>
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Date de démarrage : Septembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 22 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de l'établissement : Collège Emile Chevallier</b> <b>Académie : Créteil</b> <b>Ville : Souppes-sur-Loing</b>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : Cabinet GESTE</b>



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

## Sommaire

*Préciser les numéros de pages correspondantes pour chaque partie.*

---

## Introduction

### I. Rappel des objectifs du projet

### II. Public bénéficiaire du projet

#### A. Analyse quantitative

#### B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé
2. Bénéficiaires directs
3. Bénéficiaires indirects

### III. Déroulement du projet

#### A. Actions mises en œuvre

#### B. Partenariats

#### C. Pilotage

### IV. Résultats du projet

#### A. Enseignements

#### B. Facteurs de réussite

#### C. Difficultés rencontrées

#### D. Poursuite du projet

#### E. Transférabilité du dispositif

## Conclusion

---

## **Introduction (une page maximum)**

- Besoin de changer l'image du collège qui était de plus en plus négative chez les élèves et les parents d'élèves.
- Culture sportive très faible et peu diversifiée.
- Problématique traitée : Faire varier les activités le plus possible afin de susciter l'intérêt des élèves.
- Faire découvrir de nouvelles activités physiques et culturelles.

## **I. Rappel des objectifs du projet (une page maximum)**

### *- Objectifs généraux du projet*

Changer les rythmes scolaires pour améliorer la concentration des élèves et l'intérêt pour le collège.

Lutter contre l'absentéisme.

Revalorisation de l'établissement par le biais d'un projet innovant.

Lutter contre l'échec scolaire sur des enseignements non notés.

### *- Objectifs opérationnels :*

Regroupement des cours théoriques et notés le matin.

Proposer des activités innovantes, variées l'après-midi.

## II. Public bénéficiaire du projet (deux pages maximum)

### A. Analyse quantitative

	Initialement prévu	Réalisé
Nombre de classes	4	3.7
Nombre de bénéficiaires	90	80

**Compte-rendu d'exécution du porteur de projet - 2012 - APSCO1, APSCO2 et APSCO3**

**Annexe 1 - Public bénéficiaire de l'expérimentation**

**Nombre et caractéristiques des bénéficiaires**

<b>Identifiant du projet</b>	APSCO1 191	<b>Nom de votre établissement</b>	E Chevallier
------------------------------	------------	-----------------------------------	--------------

	Bénéficiaires initialement prévus pour toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires touchés depuis le début de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012)	Bénéficiaires ayant abandonné ou ayant été exclus en cours de dispositif
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>			
Jeunes	40	38	2
Adultes	16	9	3
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	<b>56</b>	<b>47</b>	<b>5</b>

	Bénéficiaires initialement prévus pour toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires touchés depuis le début de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012)
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>		
<b>1. Jeunes</b>		
<b>Âge</b>		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans	80	38
16-18 ans		
18-25 ans		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
<b>Situation</b>		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens	80	38
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
<b>Niveau de formation</b>		
Infra V	80	38
Niveau V		
Niveau IV		
Niveau III		
Niveau II		
Niveau I		
<b>Sexe</b>		
Filles	40	24
Garçons	40	14
<b>2. Adultes</b>		
<b>Qualité</b>		
Parents		
Enseignants	11	6
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs	5	3
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>	
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 ou 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Non

## **B. Analyse qualitative**

### **1. Public initialement visé**

Classes de 5èmes, élèves volontaires. Pas très investis dans leur parcours scolaire.

### **2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)**

Classes de 5èmes, élèves volontaires. Pas très investis dans leur parcours scolaire.

### **3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)**

Professeurs interdisciplinaires. Parents d'élèves. Surveillants.



### III. Déroulement du projet (deux pages maximum)

#### A. Actions mises en œuvre

*- Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires*

Elèves de 6<sup>ème</sup> en fin d'année. Courrier explicatif à tous les parents de 6<sup>ème</sup>, avec coupon réponse de souhait d'inscription. Réunion d'information.

*- Principales actions menées (par phase)*

Phase 1 : Canoë Kayak Phase 2 : Golf Phase 3 : Escalade Phase 4 : VTT Phase 5: Football	Roman-photo de septembre à avril. Théâtre de mai à juin. Echecs, jeux de société, chinois et soutien scolaire tout au long de l'année.
---	--

*- Durée des actions (en semaine ou en mois)*

6 semaines/ phase

*- Territoire(s) d'expérimentation des actions*

Collège de Souppes-sur-Loing

*- Ressources humaines et moyens logistiques mobilisés*

Professeurs du collège, animateurs B.E.E.S, assistants pédagogiques.

Matériels du collège et de la base de loisirs.

Moyens de transports de la base de loisirs.

## B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
Souppes Base de Loisirs	Association 1901	opérationnel	existant	Animation sportives.

## C. Pilotage

- *Constitution de l'équipe projet (nombre d'ETP, ressource(s) externe(s) et interne(s))*  
Intervenants adultes, personnels du collège et de la base de loisirs

- *Composition du comité de pilotage (nom et nature des structures partenaires)*  
Equipe EPS, Principale de collège

- *Fréquence du comité de pilotage (ne pas mentionner les dates)*  
Toutes les semaines.

- *Outils de pilotage développés (instances, tableaux de bord ...)*  
Mails, rencontres informelles.

## **IV. Résultats du projet (trois pages maximum)**

### **A. Enseignements**

On retire de ce projet peu de dynamique de groupe au sein du public visé. Des élèves plutôt consommateurs et qui n'adhèrent pas totalement aux objectifs du projet ou de nos attentes.

### **B. Facteurs de réussite**

Découverte de nouvelles activités par les élèves. Des parents satisfaits du rythme imposé. Une participation à l'association sportive en hausse.

### **C. Difficultés rencontrées**

Des problèmes financiers. Des problèmes de répartitions d'installations. Des élèves plutôt agités avec un niveau scolaire relativement faible. Des difficultés à trouver des volontaires chez les enseignants pour les mobiliser sur le projet.

### **D. Poursuite du projet**

Non en raison de difficultés de financement.

Cependant, nous retiendrons certainement quelques idées pour rester sur la mise en valeur et la dynamique du collège grâce à l'E.P.S.

### **E. Transférabilité du dispositif**

De grands moyens financiers et humains. Des créneaux supplémentaires dans l'emploi du temps des élèves. Des partenariats plus nombreux avec l'extérieur.

## **Conclusion (une page maximum)**

Au regard des objectifs attendus, le bilan reste mitigé. Nous avons constaté que la constitution des classes sur les deux années s'oriente dans notre établissement vers des élèves très dynamiques et souvent difficiles à gérer dans les salles de classes.

Ce projet a une grande incidence sur la DHG, par rapport et au détriment d'autres projets éducatifs. Cela représente une consommation importante d'HSE pour rémunérer les professeurs intervenants en plus de leur horaire normal.

Malgré cela le changement de rythme scolaire a pu contribuer à lutter contre l'absentéisme et l'échec scolaire de certains élèves.

De plus, la mise en avant de ce projet auprès des parents d'élèves, de la municipalité comme des intervenants de la base de loisir a contribué à revaloriser l'image de l'établissement.

---

## Annexes obligatoires à joindre :

- ANNEXE 1 : PUBLIC
  - ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE
- 





**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

« COURS LE MATIN, SPORT L'APRÈS-MIDI »

**Collège LA VALLEE**  
**ACADÉMIE DE Créteil**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



# INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr).



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit être remplie sur **une seule page** en utilisant le cadre suivant.

<b>THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE</b> <b>NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO1_192</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre du dispositif : Cours le matin, sport l'après-midi</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Aménager la journée de travail des élèves et leur proposer des activités de découvertes sportives et culturelles
<b>Public(s) bénéficiaire :</b> 2 classes de 5 <sup>ème</sup> par année scolaire soit : 106 élèves
<b>Descriptif du projet :</b> Aménagement de l'emploi du temps pour dégager du temps pour le sport et la culture l'après midi.
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Ville d'Avon
<b>Valeur ajoutée du projet :</b> Un bien-être des élèves.
<b>Partenaires opérationnels :</b> (1) Partenaire portant le projet avec l'établissement : <b>XXX</b> (2) Partenaires initialement visés dans la convention : <b>associations sportives Avon</b> (3) Partenaires effectifs du projet : <b>associations sportives Avon, musichœur et Naphralytep</b>
<b>Partenaires financiers :</b> (1) Partenaires initialement visés dans la convention : <b>FEJ</b> (2) Partenaires effectifs du projet : <b>FEJ</b>
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Date de démarrage : Septembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 22 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de l'établissement : Collège La Vallée</b> <b>Académie : CRETEIL</b> <b>Ville : AVON</b>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : Cabinet GESTE</b>





# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

## Sommaire

*Préciser les numéros de pages correspondantes pour chaque partie.*

---

### Introduction, page 5

### I. Rappel des objectifs du projet, page 6

### II. Public bénéficiaire du projet, page 7

#### A. Analyse quantitative

#### B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé
2. Bénéficiaires directs
3. Bénéficiaires indirects

### III. Déroulement du projet, page 9

#### A. Actions mises en œuvre

#### B. Partenariats

#### C. Pilotage

### IV. Résultats du projet, page 10

#### A. Enseignements

#### B. Facteurs de réussite

#### C. Difficultés rencontrées

#### D. Poursuite du projet

#### E. Transférabilité du dispositif

### Conclusion, page 11

---

## **Introduction (une page maximum)**

- Genèse du projet : Demande de l'institution et lien avec le projet d'établissement en réécriture à ce moment.
- Avoir un autre rapport au temps scolaire
- Valeur ajoutée par rapport au droit commun : un bien être pour les élèves qui pourrait leur permettre une meilleure réussite scolaire.

## **I. Rappel des objectifs du projet (une page maximum)**

### *- Objectifs généraux du projet*

Aménager les emplois du temps pour expérimenter des rythmes scolaire différents et pour améliorer le bien être des collégiens en lien direct avec le projet d'établissement 2012-2015

### *- Objectifs opérationnels du projet.*

- Réaliser en priorité les emplois du temps des deux classes de 5<sup>ème</sup> afin que tous les cours hors arts plastiques, éducation musicale et EPS soient le matin et au plus tard jusqu'à 14 heures pour le latin et la section européenne allemand.
- Le lundi après midi est réservé aux activités culturelles
- Sport les autres jours après midi avec les professeurs d'EPS ou sous la responsabilité d'un brevet d'état.
- Participation accrue à l'UNSS du mercredi après midi.
- Volontariat des élèves pour la participation au projet musichœur sur le Jazz.

## II. Public bénéficiaire du projet (deux pages maximum)

### A. Analyse quantitative

	Initialement prévu	Réalisé
Nombre de classes	4	4
Nombre de bénéficiaires	100	106

**Restitution du porteur de projet - APSCO1, APSCO2, APSCO3**  
**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation**  
**Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention**

<b>Identifiant établissement</b>	APSCO1_19	<b>Nom de l'établissement</b>	COLLEGE La vallée
----------------------------------	-----------	-------------------------------	-------------------

	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>				
Jeunes	50	56		0
Adultes				
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	50	56		

	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)</b>
--	---

**Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques**

<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	106
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
<b>Situation</b>	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	106
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
<b>Niveau de formation</b>	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
<b>Sexe</b>	
Filles	55
Garçons	51
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	0
Enseignants	3
Conseillers d'orientation-psychologues	0
Conseillers principaux d'éducation	1
Conseillers d'insertion professionnelle	0
Animateurs	1
Éducateurs spécialisés	
Autres : <i>brevet d'état</i>	3
Autres : <i>animateur</i>	1

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	Réalisation
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Non

## **B. Analyse qualitative**

### **1. Public initialement visé**

*Elèves de classes de 5<sup>ème</sup> volontaires pour le projet.*

### **2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)**

*Elèves de classes de 5<sup>ème</sup> volontaires pour le projet.*

### **3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)**

Les parents d'élèves ont été très sensibles aux rythmes scolaires proposés.

Les professeurs ont été obligés à plus de concertation.

La formation sur le yoga aux collégiens a bénéficié à tous les professeurs volontaires

### III. Déroulement du projet (deux pages maximum)

#### A. Actions mises en œuvre

- Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires : appel aux volontaires

- Principales actions menées (par phase)

2011-2012 : essentiellement un aménagement des créneaux horaires et une sensibilisation au Kayak

2012-2013.

Aménagement des EDT avec tous les cours autres qu'EPS, éducation musicale et arts plastiques, le matin.

Augmentation de deux heures de sport éducation nationale (moyen pris sur l'autonomie de l'établissement de la DHG)

Participation de 3 associations pour deux après-midi sportives.

1<sup>er</sup> trimestre : découvertes des sports : aviron, tir au pistolet (et activités du pentathlon) et athlétisme.

2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre : spécialisation dans un de ces sports.

Sur l'année : participation dans le cadre de l'accompagnement éducatif avec le chœur du collège pour une action Musichœur sur le Jazz (une quinzaine d'élèves).

Avec les professeurs de français et le professeur documentaliste : action sur la lecture

- Durée des actions : 2 années scolaires.

- Territoire(s) d'expérimentation des actions : ville d'AVON

- Ressources humaines et moyens logistiques mobilisés : 3 professeurs, EPS et éducation musicale sur l'année scolaire, et 2 professeurs de français, le professeur documentaliste et la CPE de façon ponctuelle.

- Formation aux techniques du yoga pour les collégiens

#### B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
RYE	Association	opérationnel	nouveau	formation
Pentathlon moderne	fédération	opérationnel	existant	Mise à disposition Brevet d'état
ANFA Aviron	Association	opérationnel	existant	Mise à disposition Brevet d'état
AFA Athlétisme	Association	opérationnel	nouveau	Mise à disposition Brevet d'état
Naphralytep	Compagnie	opérationnel	nouveau	Action / présentation
Musichœur	Association académique	opérationnel	nouveau	aide

### **C. Pilotage**

- *Constitution de l'équipe projet (nombre d'ETP, ressource(s) externe(s) et interne(s))*  
Chef d'établissement, CPE, professeurs d'EPS, éducation musicale, documentaliste et professeurs de français.
  
- *Composition du comité de pilotage (nom et nature des structures partenaires)*
  
- *Fréquence du comité de pilotage (ne pas mentionner les dates)*  
2 fois par année scolaire
  
- *Outils de pilotage développés (instances, tableaux de bord ...)*
- *Modalités de coordination entre les différents territoires, le cas échéant*

## **IV. Résultats du projet (trois pages maximum)**

### **A. Enseignements**

*Préciser les principaux enseignements dans la mise en œuvre du projet (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).*

### **B. Facteurs de réussite**

*Préciser les principaux facteurs de réussite dans la mise en œuvre du projet (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).*

La réussite du projet est due à l'implication des deux professeurs d'EPS parties prenantes du projet.

Le projet a été fédérateur au sein de l'établissement.

L'implication des associations, l'aide en heures de personnels et de matériels.

### **C. Difficultés rencontrées**

*Préciser les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre concrète du projet (public bénéficiaire, réalisation des actions (mobilisation des équipes, des équipements, activités dans et hors les murs, articulation des emplois du temps, etc.), partenariats, pilotage ...).*

Le choix de prioriser la construction des emplois du temps des deux classes expérimentales a donné d'importantes contraintes pour la création des autres emplois du temps.

Des « jalousies » entre élèves et surtout entre parents au niveau des emplois du temps et surtout des activités proposées aux classes expérimentales.

Le manque d'implication dans les activités sportives d'un certain nombre d'élèves qui au départ étaient cependant tous volontaires.

L'écart entre le niveau attendu des élèves par les Brevets d'état et la réalité.

### **D. Poursuite du projet**

*Préciser si vous poursuivez la mise en œuvre du projet avec les mêmes modalités (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).*

Nous avons décidé en conseil pédagogique et par une présentation et un vote au CA de poursuivre le projet par une expérimentation interne à l'établissement et à la ville d'AVON.

Ce projet portera le nom de « potentiel 77 ». Il s'adresse aux élèves sportifs ayant un réel potentiel et « repérés » par leur association sportive ou culturelle (musique et danse). Ces élèves ne présenteront pas de difficultés scolaires particulières et pourront bénéficier d'un emploi du temps aménagé avec le maximum de cours le matin afin de finir plus tôt les après-midi.



## **E. Transférabilité du dispositif**

*Préciser les conditions qui vous semblent nécessaires pour transposer ce dispositif.*

Les contraintes d'emploi du temps sont tellement élevées qu'il n'est absolument pas possible de généraliser cette opération à tout un collège et en dehors du niveau 5<sup>ème</sup>.

## **Conclusion (une page maximum)**

Le bien être des élèves a été souligné par eux même et surtout par les familles.

L'impact sur les résultats scolaires de nos élèves n'a pas été à la hauteur de nos espérances.

Nous ne pouvons pas noter de plus value significative dans ce domaine.

Une meilleure cohésion des classes avec un « esprit classe » peut-être plus fort que dans l'autre 5ème.

Une meilleure participation des élèves à l'UNSS du mercredi et dans les compétitions notamment en aviron.

---

## Annexes obligatoires à joindre :

- ANNEXE 1 : PUBLIC
  - ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE
- 





**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

**« COURS LE MATIN, SPORT L'APRÈS-MIDI »**  
**COLLEGE CAMILLE CLAUDEL de VILLEPINTE**  
**ACADÉMIE DE CRETEIL**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr).



# FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit être remplie sur une seule page en utilisant le cadre suivant.

<b>THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE</b> <b>NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO1_193</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre du dispositif : Cours le matin, sport l'après-midi</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Par la mise en œuvre d'une pédagogie de projet concertée et centrée sur les rythmes physiologiques des collégiens : <ul style="list-style-type: none"><li>- Contribuer à la réussite de tous les élèves ;</li><li>- Améliorer leur santé et leur bien-être ;</li><li>- Valoriser les compétences et les connaissances acquises dans tous les domaines y compris culturels, linguistiques et sportifs.</li></ul>
<b>Public(s) bénéficiaire :</b> 139 élèves du collège C. Claudel : établissement ZEP, en RRS, de catégorie 3 avec environ 70% d'élèves issus de CSP défavorisée. Retournée 2011 : 1 division de 6 <sup>ème</sup> (24 élèves), 2 divisions de 5 <sup>ème</sup> (44 élèves) – TOTAL : 68 élèves Retournée 2012 : 1 division de 6 <sup>ème</sup> (24 élèves), 2 divisions de 5 <sup>ème</sup> (48 élèves) – TOTAL : 72 élèves
<b>Descriptif du projet :</b> Concentrer un maximum de disciplines académiques (Français, Mathématiques, HGEC) le matin. L'après-midi, les élèves participent à des cours tels que : EPS (5h), Education Musicale (1h), Arts Plastiques (1h). Ils s'impliquent également dans des enseignements de SVT, Technologie et langues vivantes, en lien avec les projets de classe. Un après-midi par semaine est destiné à la pratique du sport dans le cadre de l'AS et un autre après-midi est consacré à des ateliers périodiques (2h) : « sports de l'esprit », « atelier jardinage », « atelier salsa », « atelier secourisme », « atelier citoyenneté », « atelier santé ». Pendant les périodes de congés scolaires, les élèves ont la possibilité de s'inscrire aux activités sportives et culturelles développées dans le cadre du dispositif « Ecole Ouverte ».
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Le Collège Camille Claudel de Villepinte, en Seine-Saint-Denis (académie de Créteil), a été construit en 1997 et se trouve « à la frontière » de Villepinte et de Tremblay. Le collège se trouve en zone prévention violence.
<b>Valeur ajoutée du projet :</b> Premier constat, il est difficile d'évaluer de façon précise si les évolutions connues par les classes sont effectivement dues à la mise en place du dispositif. Les classes ont réagi comme le font très souvent les classes à profil : bavardes, bon esprit, peu ou pas de travail (augmentation des avertissements travail/conduite au cours de l'année). Les enseignants des matières du bloc plus théorique louent le caractère dynamique des classes. On peut sans doute attribuer cette activité au dispositif : groupes classes unis au sein desquels les élèves n'ont pas peur de s'exprimer et de participer, cours réunis le matin, au moment où les capacités d'attention sont optimales. Avec un tel dynamisme, l'implication dans les projets à visée culturelle ou de citoyenneté ne pouvait être que bonne et bénéfique : les élèves se sont généralement mobilisés dans les ateliers de découverte et ceux de 5 <sup>ème</sup> ont tous validé le PSC1 et l'ASSR1. A noter également que tous les élèves ont accepté de découvrir de nouvelles activités : jardinage, danse de société, viticulture, jeu d'échecs. L'engagement en EPS est sans doute meilleur dans le sens où les élèves n'avaient pas la crainte d'arriver exténués ou en transpiration lors du cours suivant (le cours d'EPS était souvent le dernier de la journée). Enfin sur le point du comportement, il semble que ces classes ont su « éteindre » les gros foyers de perturbations ou de contestations. Certes les classes étaient reconnues comme agitées, brouillonnes et bavardes. Néanmoins peu de grosses incivilités furent relevées. L'ambiance des classes n'était pas au travail mais elle n'était pas non plus contestataire ni insolente et encore moins violente. Pour conclure, les classes impliquées dans l'expérimentation ressemblaient sensiblement à une classe typique du collège Camille Claudel, avec, en sus, le caractère agréable de la participation en classe et celui, moins satisfaisant, du manque grandissant de travail à la maison. De ces observations, quelles sont celles que l'on peut attribuer au dispositif ? Seule une expérimentation sur le long terme me semble pouvoir nous éclairer.
<b>Partenaires opérationnels :</b> (1) Partenaire portant le projet avec l'établissement : <b>FEJ</b> (2) Partenaires initialement visés dans la convention : (3) Partenaires effectifs du projet : <b>11 (p.19)</b>
<b>Partenaires financiers :</b> (1) Partenaires initialement visés dans la convention : <b>FEJ</b> (2) Partenaires effectifs du projet : <b>aucun</b>
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Date de démarrage : Septembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 22 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de l'établissement :</b> Collège <b>CAMILLE CLAUDEL</b> <b>Académie :</b> <b>CRETEIL</b> <b>Ville :</b> <b>VILLEPINTE</b>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> Cabinet <b>GESTE</b>



---

# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

## Sommaire

*Préciser les numéros de pages correspondantes pour chaque partie.*

---

<b>Introduction</b>	<b>p. 5</b>
<b>I. Rappel des objectifs du projet</b>	<b>p. 6</b>
<b>II. Public bénéficiaire du projet</b>	<b>p. 9</b>
A. Analyse quantitative	p. 9
B. Analyse qualitative	p. 11
1. Public initialement visé	
2. Bénéficiaires directs	
3. Bénéficiaires indirects	
<b>III. Déroulement du projet</b>	<b>p. 12</b>
A. Actions mises en œuvre	p. 12
B. Partenariats	p. 19
C. Pilotage	p. 20
<b>IV. Résultats du projet</b>	<b>p. 21</b>
A. Effets de l'expérimentation	p. 21
B. Difficultés rencontrées	p. 23
D. Poursuite du projet	p. 23
E. Transférabilité du dispositif	p. 24

---

## Introduction

### Profil de l'établissement

Collège ZEP (en zone prévention violence) de catégorie 3 avec environ 440 élèves. En 2011-2012, puis en 2012-2013, 2 divisions de 5<sup>ème</sup> sont impliquées dans cette expérimentation (10,3% des élèves du collège). Par ailleurs l'expérimentation a été étendue à 1 division de 6<sup>ème</sup> impliquée afin de créer un vivier d'élèves pour l'expérimentation et faire un suivi de cohorte sur deux ans.

### Diagnostic des besoins

Le diagnostic posé par la communauté éducative met en évidence les besoins suivants :

- 70% de CSP défavorisée : une population scolaire qui a un accès limité à la culture et aux activités sportives ;
- De nombreux élèves présentent des difficultés scolaires du fait de :
  - o La difficulté de faire des liens entre tous les enseignements reçus ;
  - o Une capacité d'abstraction limitée ;
  - o La prise en compte insuffisante des différents profils cognitifs des élèves (visuel, auditif, kinesthésique) par les enseignants ;
  - o La difficulté pour nos élèves de donner un sens à l'école et à la construction de leur projet personnel ;
  - o La difficulté pour nos élèves de s'autoévaluer et de déterminer ses limites et ses points forts ;
  - o Comportements déviants dans l'enceinte du collège et de la classe.
- Un CESC à revivifier autour de thématiques nouvelles telles que les habitudes alimentaires, les rythmes scolaires, l'ergonomie et les rapports entre élèves.

### Principes de l'expérimentation

Concentrer un maximum de disciplines académiques (Français, Mathématiques, HGEC) le matin.

L'après-midi, les élèves participent à des cours tels que : EPS (5h), Education Musicale (1h), Arts Plastiques (1h). Ils s'impliquent également dans des enseignements de SVT, Technologie et langues vivantes, en lien avec les projets de classe. Un après-midi par semaine est destiné à la pratique du sport dans le cadre de l'AS et un autre après-midi est consacré à des ateliers périodiques (2h) : « sports de l'esprit », « atelier jardinage », « atelier salsa », « atelier secourisme », « atelier citoyenneté », « atelier santé ».

Pendant les périodes de congés scolaires, les élèves ont la possibilité de s'inscrire aux activités sportives et culturelles développées dans le cadre du dispositif « Ecole Ouverte ».

## **I. Rappel des objectifs du projet :**

### **Objectifs généraux de l'expérimentation**

Conformément à la circulaire n°2010-038 du 16 mars 2010 et la note de service n°2010-126 du 18 juillet, l'expérimentation "Cours le matin, sport l'après-midi" vise à améliorer les conditions d'apprentissage et favoriser la réussite des élèves, ainsi qu'à améliorer leur bien-être et leur santé. Elle a aussi pour objectif de valoriser les acquis des élèves dans des domaines variés : préparation physique, sécurité, organisation et gestion des activités sportives, prévention et secours civique. L'apprentissage de l'esprit d'équipe, l'inculcation de certaines valeurs comme le goût de l'effort, le respect de la règle, doivent également permettre de prévenir les violences à l'école.

Voici les objectifs éducatifs principaux sur lesquels repose l'expérimentation :

#### **1. Aménager le rythme scolaire pour la réussite des élèves :**

Nombre de familles, d'enfants et d'adolescents sont demandeurs d'une offre plus large d'activités physiques et sportives à l'École. Une meilleure prise en compte de la pratique sportive dans les rythmes scolaires peut permettre aux élèves de mieux vivre leur scolarité, d'accroître leur motivation et leur épanouissement et contribuer ainsi à leur réussite scolaire. Elle permet d'améliorer le climat des établissements et d'endiguer les phénomènes de violence à l'école.

Cet appel d'offre vise à encourager l'expérimentation de nouveaux aménagements du temps scolaire, en privilégiant la pratique d'activités sportives l'après-midi. Ces organisations nouvelles pourront optimiser et compléter harmonieusement des dispositifs existants (volet sportif de l'accompagnement éducatif, sections sportives scolaires, options facultatives d'EPS, etc.).

#### **2. Adapter une politique de santé aux besoins des élèves :**

Une pratique sportive régulière contribue à l'amélioration du bien-être et de la santé des élèves. Accompagnée d'une éducation nutritionnelle, elle participe à la prévention des risques liés à la sédentarité, comme le surpoids et l'obésité. Il s'agit, par ailleurs, d'encourager une réflexion partagée sur l'organisation de la journée, et de sensibiliser les élèves et les familles à l'importance des rythmes de vie et de l'équilibre entre les temps d'étude, d'activités sportives ou culturelles, et de repos.

#### **3. Valoriser les acquis des élèves :**

Les élèves impliqués dans ces nouvelles organisations du temps scolaire seront amenés à développer des connaissances et des compétences spécifiques dans des domaines variés : la santé, la préparation physique, la sécurité, la découverte, l'organisation et la gestion des activités sportives, la prévention et le secours civique, etc. Ces acquis, validés par les enseignants, doivent pouvoir être valorisés dans les livrets de compétences de l'élève et la note de vie scolaire, ou reconnus par une attestation scolaire dont l'élève pourra faire mention dans un curriculum vitae.



## **Objectifs généraux dans le cadre des instructions officielles et du projet d'établissement 2009-2013**

Cette expérimentation constitue un levier pour inscrire l'établissement dans une pédagogie de projet concertée et centrée sur les rythmes physiologiques des collégiens pour :

- Contribuer à la réussite de tous les élèves ;
- Améliorer leur santé et leur bien-être ;
- Valoriser les compétences et les connaissances acquises dans tous les domaines y compris culturels, linguistiques et sportifs.

Les projets mis en place, inscrits dans le projet d'établissement et en lien avec le projet Vie Scolaire et le PDMF, visent à développer chez nos élèves le sentiment d'appartenance au collège, et à l'école plus largement, en explicitant les liens entre les enseignements et par là-même en leur redonnant du sens. Cette démarche contribue à favoriser la motivation et à mobiliser nos élèves autour de la construction de leur projet personnel en ce sens que les activités développées contribuent à une meilleure connaissance de soi, de ses potentialités et de ses limites.

### **Objectifs opérationnels du projet**

Ces objectifs tiennent compte des préconisations du *GESTE, Etudes et Conseils* pour le FEJ, à savoir :

#### **1. Clarifier et prioriser les objectifs du dispositif en fonction du contexte d'implantation :**

Au-delà des objectifs génériques (ouverture culturelle, développement quantitatif et qualitatif de la pratique sportive et culturelle, aménagement du rythme scolaire, amélioration du bien-être à l'école et de la motivation scolaire...), moduler certains objectifs en fonction de la plus ou moins forte « prédisposition » de l'établissement :

- Objectif d'amplification d'une dynamique de projet / objectif d'impulsion d'une dynamique de projet et de fédération de l'équipe pédagogique ;
- Objectif de motivation et de remédiation scolaire pour des élèves en difficulté / objectif de diversification et de développement des pratiques autonomes sportives et culturelles.

#### **2. Favoriser une candidature endogène de l'établissement :**

En donnant notamment un temps suffisant en amont de la mise en place pour :

- Mener la concertation avec la communauté éducative locale, construire la mobilisation de l'équipe pédagogique et des partenaires, associer les élèves et les familles à la préparation du dispositif ;
- Concevoir le projet en articulation avec le projet d'établissement, définir la synergie recherchée avec les dispositifs et structures présents dans l'établissement ;
- Poser un diagnostic solide des ressources et des besoins, ainsi qu'une évaluation suffisamment approfondie des contraintes générées par le dispositif (emplois du temps, disponibilité des équipements sportifs et culturels...).

#### **3. Assouplir les possibilités d'aménagement du temps scolaire :**

- Favoriser une réflexion d'ensemble sur les enjeux pédagogiques et chronobiologiques de l'aménagement du temps scolaire proposé ;

- Donner la possibilité d'organiser différemment la journée voire la semaine afin de minorer l'impact du dispositif sur la gestion des contraintes organisationnelles (par exemple en mettant en place des plages voire des journées ou semaines banalisées, ou encore en favorisant une meilleure articulation temporelle entre cours et activités, que ce soit sur la matinée ou l'après-midi...).

#### 4. Mettre en place le dispositif sur plus de deux ans et sur une cohorte d'élève :

- Un engagement sur trois ans paraît être un minimum pour permettre à l'établissement de s'approprier le dispositif, de l'adapter à son contexte propre et de développer puis consolider les partenariats ;  
- Faire bénéficier les élèves du dispositif pendant au moins deux ans (6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> a minima).

#### 5. S'assurer des conditions de mise en place d'une équipe projet fonctionnelle et suffisamment stable sur la durée :

- Implication d'un chef d'établissement capable de mobiliser l'équipe pédagogique et d'animer le projet dans la durée, sur ses différents volets : pédagogique, partenarial, etc. ;  
- Implication sur la durée des enseignants d'EPS, arts plastiques, éducation musicale.

#### 6. Moduler les moyens alloués et l'accompagnement de l'établissement en fonction de son contexte interne et externe :

- Allouer un « socle commun » minimum de moyens :  
o Moyens en HSE pour favoriser l'implication sur la durée d'un noyau dur d'enseignants ;  
o Moyens financiers pour la rémunération des intervenants extérieurs, l'achat de petit matériel pour les activités, le financement de sorties ponctuelles, le financement de la collation de l'après-midi.  
- Allouer des ressources complémentaires en fonction :  
o De l'ambition et de l'intérêt pédagogique et éducatif des activités prévues ;  
o De l'accessibilité des ressources éducatives (pour les établissements isolés coûts de transport pour les activités extérieures et défraiement des intervenants externes pour intervenir dans le collège) ;  
o Des autres ressources internes ou externes mobilisables par l'établissement.

#### 7. Stimuler la coordination entre le sport scolaire et le sport en club :

- Animer au niveau territorial les partenariats entre le Ministère et les fédérations sportives ;  
- Inciter et aider les enseignants d'EPS à travailler sur des objectifs communs avec les clubs sportifs locaux et les collectivités, en vue de construire des passerelles entre les activités sportives découvertes via le dispositif, l'association sportive de l'établissement et le passage à la pratique autonome en club.

## II. Public bénéficiaire du projet :

### A. Analyse quantitative

	Initialement prévu	Réalisé
Nombre de classes	4	6
Nombre de bénéficiaires	96	116

Annexe 1 :

	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>				
Jeunes	68	72	116	2
Adultes	9	18	20	2
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	77	90	136	4

**Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)**

<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>	
<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	116
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
<b>Situation</b>	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	116
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
<b>Niveau de formation</b>	

Infra V	116
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
<b>Sexe</b>	
Filles	56
Garçons	60
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	
Enseignants	10
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	4
Éducateurs spécialisés	
Autres : IDE scolaires + médecin du sport	2
Autres : délégués à la cohésion + avocate	3

	Réalisation
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>	
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, la totalité de mon territoire

Remarques
<p><i>Certaines activités (compétitions et tournois sportifs, projets pédagogique, etc.) ont été réalisées à l'échelle départementale voire académique.</i></p> <p><i>Ex 1 : tournois d'échecs académique</i></p> <p><i>Ex 2 : compétitions de basket et de pentathlon</i></p> <p><i>Ex 3 : activités de jardinage et de viticulture au Parc Départementale du Sausset</i></p> <p><i>La ville de Villepinte travaille actuellement à la création d'un PRE pour les quartiers politique de la ville.</i></p>

## **B. Analyse qualitative**

### **1. Public initialement visé**

Initialement, il était prévu de recruter chaque année 48 élèves en 5<sup>ème</sup>. Comme préconisé, ces élèves étaient recrutés sur la base du volontariat : par le biais du dossier d'inscription en 5<sup>ème</sup>, les élèves et leur famille sollicitait l'intégration en classe expérimentale CMSAM.

### **2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)**

Dans le respect des préconisations officielles, dès la rentrée 2011, le dispositif a été étendu à une classe de 6<sup>ème</sup> afin de permettre un suivi de cohorte 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> sur les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013.

Au final 116 élèves ont bénéficié du projet, dont 24 en 6<sup>ème</sup> puis en 5<sup>ème</sup> (suivi de cohorte).

### **3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)**

Evidemment, les parents étaient partie prenante du projet.

En outre, l'équipe de professionnels agissant pour la mise en œuvre de l'expérimentation a doublé entre la rentrée 2011 et la rentrée 2012 : cela démontre une adhésion grandissante au projet et à la volonté d'innover. Au début, l'équipe n'était constituée que de professionnels du collège. En revanche, en 2012-2013, l'expérimentation a permis de fédérer une équipe réellement pluridisciplinaire : enseignants de disciplines diverses, personnels de santé, juriste, anciens fonctionnaires de police, éducateurs, animateurs d'association.

Dans le respect des préconisations, l'équipe s'est étoffée et n'en est devenue que plus riche et efficace.

### III. Déroulement du projet :

#### A. Actions mises en œuvre

##### 1. Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires :

Les élèves ont été recrutés sur la base du volontariat suite à une réunion de présentation du dispositif :

- en CM2, lors de la traditionnelle réunion de l'équipe de direction avec les parents des futurs élèves de 6<sup>ème</sup> : présentation du collège, de ses options et des expérimentations pédagogiques ;
- en 6<sup>ème</sup>, lors de la réunion parents-professeurs de fin d'année.

Lors de l'inscription ou réinscription des élèves, les familles pouvaient émettre le souhait d'intégrer le dispositif.

Pour les besoins de l'expérimentation, les enseignants étaient consultés en amont au sujet de l'appétence sportive ou des besoins moteurs des élèves qui sollicitaient l'intégration dans le dispositif. Pendant toute la durée de l'expérimentation, les élèves ont fait l'objet d'un suivi particulier par des personnels de santé.

##### 2. Principales actions menées :

#### ACTIONS 2011-2012

Dans la continuité du dispositif « Livret de Compétences Expérimental » mis en œuvre en 2010-2011, nous avons réalisé l'expérimentation « Cours le matin, sport l'après-midi » sur 2 classes de 5<sup>ème</sup> comme prévu, et nous avons également étendu le dispositif, dans le respect du cahier des charges, à une classe du niveau 6<sup>ème</sup> pour constituer une base de recrutement pour l'année 2012-2013 en 5<sup>ème</sup>.

Action n°1
<b>Domaine : sport - culture</b> Description de l'action : Formation au tir sportif en 5 <sup>ème</sup>  Sur des créneaux de deux heures, par demi-groupe, la classe a pratiqué le tir de précision pistolet à 10m en alternance avec une aide aux devoirs (une heure- une heure)  De septembre à février/ 1 séance semaine/ Nombre d'heures : 28 Partenaire(s) : UVPPF

Action n°2
<b>Domaine : sport - culture</b> Description de l'action : Formation escrime 5 <sup>ème</sup>  En classe entière, formation à la pratique et à l'arbitrage de l'épée.  Séances ponctuelles entre octobre et juin/ 20h Partenaire(s) : UVPPF Ligue d'escrime de Créteil

Action n°3
<b>Domaine : sport - culture</b> Description de l'action : Formation au jeu d'échec 5 <sup>ème</sup>  En classe entière, formation au jeu d'échec avec objectif et participation à un tournoi  De octobre à décembre/ 1 séance semaine / 10H Partenaire(s) : Cercle d'échecs de Villepinte

#### Action n°4

**Domaine : sport - culture - autre**

Description de l'action : Sortie équitation 5<sup>ème</sup>

Déplacement sur site et retour en VTT. Découverte de l'activité équitation avec travail à pied et monte.

26 juin/ 1 séance / 2h

Partenaire(s) : Centre équestre du Château Bleu Tremblay-en-France

#### Action n°5

**Domaine : autre**

Description de l'action : Formation sécurité routière et découverte de l'écologie du parc de la poudrière à Sevran 5<sup>ème</sup>

Déplacement sur site et retour en VTT. Formation sur les risques liés à la circulation routière, à l'alcool et aux drogues ,et aux conduites à risque.

Sensibilisation à l'écologie, la faune et la flore locale du parc de la poudrière.

Novembre/ 1 séance / 4h

Partenaire(s) : Maif et police nationale

#### Action n°6

**Domaine : sport - autre**

Description de l'action : Formation au VTT et au déplacement à vélo en groupe en milieu urbain 5<sup>ème</sup>

Formation à l'utilisation du VTT en sécurité sur route ouverte et en groupe. Initiation au cross de Country et au triathlon. Formation à l'entretien du matériel. Activité sur le site du collège ainsi que sorties sur les pistes cyclables et parcs aux alentours.

Tout au long de l'année (en fonction de la météo)/ 1 séance semaine / 2h

#### Action n°7

**Domaine : sport - culture**

Description de l'action : Découverte et formation au tir sportif 6<sup>ème</sup>

Découverte et formation au tir sportif sur 1 h par demi-classe (deux créneaux par semaine)

Année/ 1 séance semaine/

Partenaire(s) : UVPPF

#### Action n°8

**Domaine : sport - culture**

Description de l'action : IDD Basketball / Anglais 5<sup>ème</sup>

Cet IDD a eu pour but de créer du lien entre les élèves identifiés comme sportifs (basketteurs) et les autres. Nous avons utilisé la connotation anglo-saxonne de l'APS pour aller jusqu'à sa représentation médiatique. L'idée fut donc de relever tous les anglicismes utilisés par les pratiquants de ce sport et de prendre connaissance de tous les termes inhérents à la pratique afin de parvenir, en fin d'année, à produire un commentaire sportif in-situ d'un petit match entre élèves.

Année/ 1 séance semaine/

Partenaire(s) : TAC

Au cours de l'année scolaire, notre « marraine » des classes sportives et du projet, Alice Nayo (joueuse professionnelle de Basketball), est venue faire une intervention devant les classes sur l'organisation du temps de travail dans les centres de formation, sur l'importance de l'équilibre entre le sport et les études.

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet subventionné :

- Prêt de matériel de tir par l'UVPPF ;
- Prêt de matériel d'escrime électrique par la ligue d'escrime de Créteil.

## ACTIONS 2012-2013

### 1) Emploi du temps de la 6<sup>ème</sup> LIGRON

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08:25 FRANC GE E Mme Decostier E. L24	08:25 FRANC Mme Decostier E. L24		08:25 FRANC GE E Mme Decostier E. L24	08:25 AGL1 Mme Cranston C. L15
09:25 MATHS M. Ait Moussa A. S18	09:25 HIGEO Mme Cence C. S22	09:25 A-PLA Mme Lapiere J. A03	09:25 MATHS M. Ait Moussa A. S18	09:25 TECHN Mme Bouvet E. S02
10:35 EDMUS Mme Joulia C. A02	10:35 AGL1 Mme Cranston C. L15	10:35 AGL1 Mme Cranston C. L15	10:35 AGL1 Mme Cranston C. L15	10:35 HIGEO Mme Cence C. S22
11:35 FRANC Mme Decostier E. L24	11:35 MATHS M. Ait Moussa A. S18	11:35 EPS M. Thibot S.	11:35 SVT M. Abespy J. S13	11:35 SVT M. Abespy J. S13
13:55 HIGEO Mme Cence C. S22	13:55 EPS M. Thibot S.		13:55 EPS M. Thibot S.	13:55 SPORT DIV ASSED
14:55 FRANC Mme Decostier E. L24				14:55 FRANC Mme Decostier E. L24

Afin de créer une dynamique dès la 6<sup>ème</sup> et inciter les élèves à intégrer une classe expérimentale en 5<sup>ème</sup>, nous avons opté pour la création d'une classe de 6<sup>ème</sup> avec 2 heures d'EPS de plus. L'inscription dans cette classe relève du choix des enfants en fin d'année de CM2 et de leur famille : présentation du dispositif par les chefs d'établissement aux parents de CM2 en mai 2012 lors de rencontres organisées par les écoles élémentaires. En fonction du nombre de candidats, le chef d'établissement établit les listes définitives d'élèves en concertation avec les enseignants du premier degré. Les critères retenus sont ceux de la motivation et du goût de l'élève pour les pratiques sportives.

Pour cette classe de 6<sup>ème</sup>, les contraintes d'emploi du temps ne nous ont pas permis de placer les cours d'Art Plastique et d'Education Musicale l'après-midi. En outre nous avons dû placer 3 heures de cours plus académiques (Français + HGEC) l'après-midi. En contrepartie, afin de s'inscrire dans l'identité sportive de la classe, l'enseignante de Français a pris le parti d'étudier fréquemment des textes en lien avec le sport lors des deux heures de l'après-midi. L'heure d'HGEC est destinée principalement à la partie du programme qui a trait à l'Education Civique.

Spécificité des deux heures supplémentaires d'EPS :

- Mercredi, de 11h30 à 12h30 : découverte des APS du pentathlon moderne (escrime, tir sportif) ;
- Vendredi, de 14h à 15h : la classe est divisée en 2

En alternance :

- Un groupe d'élèves s'initie aux échecs (sport de l'esprit) : prise en charge assurée par un animateur du Cercle d'Echecs de Villepinte ;
- L'autre groupe découvre de nouvelles pratiques sportives : football américain, escalade, golf (?). Prise en charge assurée par des assistants d'éducation (également éducateurs sportifs ou en voie de l'être) en fonction de leurs spécialités.



## 2) Emploi du temps de la 5<sup>ème</sup> CAMARA

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
08:25 PH-CH SA M. Essaid L. S14	TECHN SB M. Ziari B. S01	08:25 SVT SA G2 M. Abespy J.		08:25 MATHS Mme Dunez L. S17		08:25 AGL1 Mme Rollin E. L13		08:25 ESP1 Mme Goubil P. L14	SOUTN Mm. Guilton I. S03
09:25 FRANC Mme Decostier E. L24		09:25 TECHN M. Ziari B. S01		09:25 PH-CH M. Essaid L. S14		09:25 MATHS Mme Dunez L. S17		09:25 FRANC SA M. Decostier E. L24	MATHS SB M. Dunez L. S17
10:25 HIGEO M. Chevron T. S21		10:25 AGL1 Mme Rollin E. L13		10:25 HIGEO M. Chevron T. S21		10:25 SVT M. Abespy J. S13		10:25 FRANC Mme Decostier E. L24	
11:35 MATHS Mme Dunez L. S17		11:35 FRANC Mme Decostier E. L24		11:35 SVT SA G1 M. Abespy J. S13		11:35 HIGEO M. Chevron T. S21		11:35 AGL1 Mme Rollin E. L13	
13:55 FRANC Mme Decostier E. L24		13:55 EPS M. Sors M.				13:55 EPS M. Sors M.			
14:55 EDMUS Mme Joulia C. A02		14:55 A-PLA Mme Lapierre J. A03							
16:05 IDD BASKET M. Sors M.	PENTL M. Thibot S.	16:05 ESP1 Mme Goubil P. L14				16:05 ESP1 Mme Goubil P. L14			

La construction de l'EDT de la 5<sup>ème</sup> CAMARA suit partiellement les recommandations du cahier des charges :

- Les 3 heures statutaires d'EPS ont été placées l'après-midi ;
- 2 heures de plus en EPS ont été placées le lundi après-midi : ces heures font l'objet d'un alignement avec l'EDT de la 5<sup>ème</sup> ENEC (2<sup>ème</sup> classe du dispositif) afin que les élèves choisissent entre la section sportive pentathlon et l'IDD basket ;
- Les heures d'Arts Plastiques et d'Education Musicale sont placées l'après-midi.

Etant donné que cette classe accueille également des élèves bilangues, 2 heures d'Espagnol ont été placées en marge de journée l'après-midi, de 16h à 17h, afin de pouvoir libérer les élèves non bilangues. En outre, au vu des contraintes des enseignants, des différents alignements et de l'EDT déjà chargé de cette classe, nous avons dû placer une heure de Français l'après-midi : l'enseignante, nouvellement nommée sur l'établissement, n'a pas encore eu le temps de s'approprier le projet d'expérimentation. Dans un premier temps, elle se propose de travailler sur des textes en lien avec le sport pendant ce créneau horaire de l'après-midi : étude de textes fonctionnels à visée communicative (articles de presse, règles du jeu, reportages, relevé de champs lexicaux, l'usage des figures de rhétorique dans les commentaires sportifs, etc.).

## 3) Emploi du temps de la 5<sup>ème</sup> ENEC

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
08:25 SOUTN Mme Guilton I. S03		08:25 MATHS M. Ait Moussa A. S18							
09:25 HIGEO Mme Cence C. S22		09:25 FRANC M. Serre C. L25		09:25 SVT SA G1 Mme Louvet A. S12		09:25 HIGEO Mme Cence C. S22		09:25 FRANC M. Serre C. L25	
10:25 FRANC SB M. Serre C. L25	MATHS SA M. Ait Moussa A. S18	10:25 HIGEO Mme Cence C. S22		10:25 AGL1 Mme Lepin L. L12		10:25 FRANC M. Serre C. L25		10:25 AGL1 Mme Lepin L. L12	
11:35 MATHS M. Ait Moussa A. S18		11:35 AGL1 Mme Lepin L. L12		11:35 MATHS M. Ait Moussa A. S18		11:35 PH-CH M. Essaid L. S14		11:35 SVT SA G2 Mme Louvet A. S12	
13:55 PH-CH SA M. Essaid L. S14	TECHN SB M. Ziari B. S01	13:55 A-PLA Mme Lapierre J. A03				13:55 FRANC M. Serre C. L25			
14:55 TECHN M. Ziari B. S01		14:55 SVT Mme Louvet A. S12				14:55 EDMUS Mme Joulia C. A02			
16:05 IDD BASKET M. Sors M.	PENTL M. Thibot S.	16:05 EPS M. Thibot S.				16:05 EPS M. Thibot S.			

La construction de l'EDT de la 5ENEC suit elle-aussi partiellement les recommandations du cahier des charges :

- Les 3 heures statutaires d'EPS ont été placées l'après-midi ;
- 2 heures de plus en EPS ont été placées le lundi après-midi : ces heures font l'objet d'un alignement avec l'EDT de la 5CAMA (2<sup>ème</sup> classe du dispositif) afin que les élèves choisissent entre la section sportive pentathlon ou l'IDD basket ;
- Les heures d'Arts Plastiques et d'Education Musicale sont placées l'après-midi.

Là encore, au vu des contraintes des enseignants, des différents alignements nous avons dû placer des cours plus « théoriques » l'après-midi :

- 1,5 heures de Technologie : dans l'équipe depuis plus de 10 ans, l'enseignant adhère au projet d'expérimentation et prévoit de travailler une partie de l'année sur le mouvement et des supports en lien avec le sport ;
- 0,5 heure de Physique-Chimie : l'enseignant se propose de réaliser des activités en lien avec le sport également ;
- 1 heure de SVT : la moitié du programme de SVT en 5<sup>ème</sup> a trait au corps humain et au mouvement musculaire, ainsi qu'aux habitudes alimentaires et d'hygiène de vie ;
- 1 heure de Français : l'enseignant adhère très partiellement au projet. La collègue de 5CAMA se propose de travailler avec le professeur de Français de cette classe pour travailler sur des textes en lien avec le sport pendant le créneau horaire de l'après-midi : étude de textes fonctionnels à visée communicative (articles de presse, règles du jeu, reportages, relevé de champs lexicaux, l'usage des figures de rhétorique dans les commentaires sportifs, etc.). L'enseignant de la 5ENEC adhèrera-t-il ?

#### 4) Partenariat avec l'Association Sportive du collège Camille Claudel

Tous les élèves de la 6<sup>ème</sup> LIGRON, de la 5<sup>ème</sup> CAMARA et de la 5<sup>ème</sup> ENEC sont inscrits d'office à l'Association Sportive du collège le mercredi après-midi. A ce titre, ils peuvent participer aux activités suivantes :

- Danse : hip-hop, danses de société
- Basket
- Cirque
- Biathlon / pentajeune
- Multi-activités : football, jeux traditionnels, tennis de table

#### 5) Mise en place de cycles d'ateliers en 5CAMA et 5ENEC

Les créneaux du vendredi après-midi dans les classes de 5<sup>ème</sup> CAMARA et 5<sup>ème</sup> ENEC sont délibérément déchargés de cours, l'objectif étant de mettre en place des cycles d'ateliers sur le créneau 14h-16h.

Il s'agit de créer 4 cycles de 7 semaines pendant lesquels les élèves des deux classes se répartiront en 4 groupes de 10 à 12 élèves (déclouonnement des classes). Ils tournent dans les ateliers suivants :

- ATELIER 1 : découverte de la salsa et plus largement des danses de salon (prise en charge assurée par M. MPONDO, Prof. d'EPS) ;
- ATELIER 2 : sport de l'esprit – jeu d'échecs (prise en charge assurée par un intervenant du Cercle d'Echecs de Villepinte dans le cadre d'une convention de partenariat) ;
- ATELIER 3 : santé et premiers secours – préparation et passation du PSC1 et suivi d'interventions sur le sommeil, l'alimentation, le surmenage et le dopage (prise en

charge assurée par Mme LOUVET, Prof. de SVT, et Mmes MATAICHE et VETERAN, IDE scolaires) ;

- ATELIER 4 : atelier citoyenneté – sécurité routière
  - 3 séances de préparation de l'ASSR1 avec des parcours VTT, des simulateurs 2 roues (prise en charge assurée par M. THIBOT, Prof. d'EPS, et M. OLIVEIRA DE SOUSA, ASSED préparant le concours de sous-officier de la Gendarmerie Nationale) ;
  - 2 séances sur le thème de la justice assurée par Mme ERFAHD, avocate : une séance plus théorique en vue d'une visite au tribunal de Bobigny ;
  - 1 séance sur la citoyenneté assurée par M. BAUDEAU, délégué à la cohésion ;
  - 1 séance sur les dangers d'internet assurée par M. BAUDEAU.

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Du 12 octobre au 7 décembre inclus	Du 14 décembre au 8 février inclus	Du 15 février au 12 avril inclus	Du 19 avril au 14 juin inclus

6) Mise en place des ateliers de découverte au Parc du Sausset avec les 5CAMA et les 5NEEC

En partenariat avec le Parc du Sausset, deux projets « Environnement » ont retenu notre attention :

- Projet « La vigne des enfants » avec la 5CAMA (en partenariat avec l'association des « Vignerons Franciliens Réunis »)
- Projet « Jardinage au potager de la Maison du Sausset » avec la 5NEEC (en partenariat avec l'association « Jardinot, le jardin du cheminot »)

*Présentation du projet « La vigne des enfants » :*

**Contexte**

Les élèves de la Seine-Saint-Denis bénéficient d'activités d'éducation à l'environnement organisées par la Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité.  
Par vocation, les vignes du Parc départemental du Sausset sont appelées à être le support de projets éducatifs.  
A ce titre, ce **cycle pédagogique de cinq séances de deux heures autour de la viticulture** est proposé par le Bureau accueil et promotion du parc en partenariat avec l'association des « Vignerons Franciliens Réunis » à **deux classes du département.**

**Objectifs pédagogiques**

→ **Savoirs :**

A travers l'exemple de la culture d'une plante, la vigne :

- Bases de biologie : fonctions principales d'un organisme vivant (alimentation, croissance, reproduction)
- Bases sur le fonctionnement des écosystèmes : chaîne trophique, place de l'homme : les déséquilibres qu'il entraîne, comment peut-il y remédier.
- Place de l'agriculture dans l'histoire de l'homme.

→ **Savoirs-faire :**

- Méthodologie scientifique : observation, identification
- Techniques agricoles, utilisation de matériel spécifique.

→ **Savoirs-être :** Travailler en équipe et sur le terrain. Apprendre la rigueur scientifique, une méthode d'observation. Connaître son environnement et le respecter.

**Organisation des séances**

**Durée :** le temps d'observation et le temps de pratique sont répartis sur une séance de deux heures.

**Observation :** le temps d'observation comporte 4 thèmes :

- a) les élèves font la découverte guidée des aspects physiques de la vigne au long de son cycle de développement végétal annuel (approche du cycle biologique),
- b) ils apprennent l'existence des nombreux produits issus de la vigne,
- c) ils font la relation entre la vigne et son environnement végétal et animal (herbe, arbustes, arbres, insectes, oiseaux) pour en tirer l'idée de symbiose,
- d) ils entendent un vocabulaire professionnel adapté à leur âge et découvrent l'étendue des métiers et travaux liés à la vigne.

**Pratique :** le temps de pratique comporte 4 thèmes :

- a) les élèves mènent des actions comparables aux travaux du vigneron au fil de leur année scolaire (vendange, taille, ébourgeonnage, épamprage, rognage, effeuillage, éclaircissage),
- b) ils réalisent des prélèvements de certains éléments de la vigne (feuille, sarment, rameau, fleur, grappe) selon la période afin de les examiner en détail sur le terrain et de faire des expériences libres en classe ou chez eux,
- c) ils prennent des notes et dessins de ce qu'ils observent,
- d) ils éveillent leur cinq sens (voir, toucher, sentir, goûter, écouter).

**Équipement :** le matériel de pratique et d'observation est fourni. En revanche, selon le choix de l'enseignant, le matériel de prise des notes ou de reportage sera apporté par la classe.

Il est recommandé d'avoir des chaussures adaptées à un terrain partiellement enherbé et parfois humide.

### *Présentation du projet « Jardinage au potager de la Maison du Sausset » :*

Le potager du Sausset ouvre ses portes à des classes de la Seine-Saint-Denis, dans le cadre d'un partenariat avec l'association « Le jardin du Cheminot ».

Une structure générale a été définie pour cette activité par convention avec l'association : chaque classe bénéficie de 6 demi-journées d'animation (6 x 2h) sur le projet de son choix.

Une réunion de préparation du projet avec les enseignants au parc du Sausset définira les thèmes spécifiques et les objectifs, selon les attentes de l'enseignant et des élèves et les possibilités techniques et matérielles des jardiniers.

Les élèves peuvent par exemple concevoir eux-mêmes un plan du jardin, et définir quelles plantes ils peuvent cultiver selon les contraintes de leur cycle biologique de chacune et des saisons.

**Durée de chaque séance :** deux heures

**Matériel :** Seul le matériel de jardinage est fourni.  
Prévoir des vêtements d'extérieur.

**Calendrier :** A l'automne : réunion de préparation.  
Avril : 2 séances ; mai : 2 séances ; juin : 2 séances

### 3. Ressources humaines et moyens logistiques mobilisés :

Sur les deux années d'expérimentation, le projet a reposé sur l'action de 20 intervenants au total (9 la 1<sup>ère</sup> année puis 18 en 2012-2013).

Cependant d'autres personnes ont contribué à la réussite de cette expérimentation avec une implication moindre. Voici, à titre d'exemple, le nombre d'intervenants mobilisés en 2012-2013 :

Rentrée 2012	Nombre total d'intervenants sur les 3 divisions :	
	Nombre d'intervenants	%
Prof. d'EPS	4	16 %
Enseignants autres discipline	7	28 %
ASSED	3	12 %
Educateurs sportifs	2	8 %
Prof. d'EPS d'autres EPLE	1	4 %
Interv. artistes ou prof. de la culture		0 %
Personnels de santé	3	12 %
Autres	5	20 %

## B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
AS Claudel	Association sportive	opérationnel	existant	Activités sportives
FSE Claudel	Association	opérationnel	existant	Activités ludiques
TAC	Association sportive de Tremblay (Basket)	opérationnel	existant	Animation d'ateliers de Basket
UVPPF	Association sportive de Pentathlon moderne	opérationnel	existant	Animation d'ateliers de Pentathlon et prêt de matériel
Cercle d'échecs de Villepinte	Association d'échecs	opérationnel	existant	Animation de l'atelier « sport de l'esprit »
Maison du Parc Départemental du Sausset		opérationnel	nouveau	Animation des projets « potager » et « viticulture »
Police Nationale (Villepinte)		opérationnel	existant	Animation de séances citoyenneté
Vital Secours 77	Association	opérationnel	existant	Animation des sessions de PSC1
Centre équestre du Château Bleu de Tremblay	Association sportive	opérationnel	nouveau	Animation de l'initiation à l'équitation (pentathlon)
Ligue d'escrime de Créteil	Association sportive	opérationnel	existant	Démonstration de combats d'escrime et prêt de matériel
Médecin du sport		opérationnel	nouveau	Suivi médical des élèves

## C. Pilotage

### 1. Constitution de l'équipe projet (nombre d'ETP, ressource(s) externe(s) et interne(s))

L'équipe est coordonnée par les personnels de direction et un enseignant d'EPS.

En 2011-2012 :

6 enseignants ETP (une partie de leur service était effectuée dans le cadre de l'expérimentation)

2 IDE sco. ETP

1 médecin du sport

En 2012-2013 :

8 enseignants ETP (une partie de leur service était effectuée dans le cadre de l'expérimentation)

2 IDE sco. ETP

1 médecin du sport

1 animateur associatif (Cercle d'échecs de Villepinte)

2 animateurs de la Maison du Parc du Sausset

2 délégués à la cohésion (anciens personnels de la Police Nationale)

1 ASSED ETP

1 avocate

### 2. Composition et fréquence du comité de pilotage :

Depuis la rentrée 2012 :

2 personnels de direction : Mme AOUN (Principale) et M. ANTUNES (Principal-adjoint)

1 professeur coordonnateur : M. SORS (professeur d'EPS)

1 professeur d'EPS : M. THIBOT (en charge de la section sportive PENTATHLON MODERNE)

1 professeur d'Education Musicale : Mme JOULIA

1 IDE sco. : Mme VETERAN

1 intervenant extérieur : M. BAUDEAU (délégué à la cohésion)

4 réunions du comité exécutif :

- en septembre : mise en place des ateliers

- en décembre : bilan trimestriel

- en mars : bilan trimestriel

- en juin : bilan annuel et perspective pour l'année suivante

## IV. Résultats du projet :

### A. Effets de l'expérimentation

#### 1. Effets sur la réussite scolaire

Les effets positifs sur la réussite scolaire de l'expérimentation sont dans l'ensemble difficiles à repérer. On note par exemple qu'en 2011-2012, les élèves de 5PHIL réussissaient particulièrement bien. En contrepartie, en 5NAYO les avertissements de travail attribués au 3<sup>ème</sup> trimestre étaient plus importants que la moyenne constatée. En 2012-2013, les résultats des élèves de 5<sup>ème</sup> impliqués dans le dispositif étaient dans la moyenne de ceux du collège. Le même constat est fait pour les élèves de 6<sup>ème</sup>.

On n'observe pas d'effet négatif.

#### 2. Effets sur le climat scolaire

Les effets sur l'attitude des élèves sont jugés plutôt positifs : les élèves de l'expérimentation sont moins à l'origine d'incidents que les autres élèves.

Les enseignants constatent que les élèves des classes du dispositif ont globalement un bon esprit. Ils constituent des groupes unis au sein desquels ils n'hésitent pas à s'exprimer et à participer dans les activités pédagogiques.

#### 3. Effets sur l'assiduité

Les effets sur l'assiduité sont jugés plutôt positifs : les élèves concernés par le dispositif s'absentent moins que les autres et viennent bien volontiers au collège sans sentiment d'anxiété.

On observe très peu de retards en 1<sup>ère</sup> heure de cours de la matinée ou de l'après-midi : vraisemblablement les élèves se sentent bien au collège.

#### 4. Effets sur les certifications scolaires et compétitions sportives

Tournoi des 40 ans de l'Académie de Créteil  
Classement après la ronde 7

Pl.	Nom	Rapide	Cat.	Fede	Ligue	Club	Pts	Cum.	Sol.	Kas.	FFE
1	SKIKER Zakarya	1499	Cad	FRA		Camille Claudel	7	28	33,5	28	
2	CHIALLI Maxime	1499	Cad	FRA		Camille Claudel	6	28	37	25	
3	ANGAMA Thomas	1499	Cad	FRA		Emile Chevalier	6	25	29	25	
4	KIEU Thanh Quang	1499	Cad	FRA		Lenain de Tillemont	6	22	28,5	25	
5	AVRIL Paul	1499	Cad	FRA		La Guinette	5,5	24,5	34	23	
6	GOMES Subicita	1499	Cad	FRA		Lenain de Tillemont	5,5	24	31	23	
7	HARCHAOU Kamel	1499	Cad	FRA		Camille Claudel	5,5	21,5	29	23	
8	PEREIRA Fabio	1499	Cad	FRA		Brossolette	5,5	19,5	27,5	23	
9	BERNARD Ahmadi	1499	Cad	FRA		Brossolette	5	23	35,5	22	
10	QUERLEU Erwan	1499	Cad	FRA		Camille Claudel	5	23	33	22	
11	NIBAU Christopher	1499	Cad	FRA		La Guinette	5	23	28,5	22	
12	GUICHARD Hugo	1499	Cad	FRA		La Guinette	5	21	30	22	
13	N'DONG Cyrille	1499	Cad	FRA		Emile Chevalier	5	20	28,5	22	
14	LEROUX Laura	1499	Cad	FRA		Emile Chevalier	5	20	25,5	22	
15	COQUIN Gregoire	1499	Cad	FRA		La Guinette	5	19	29	22	
16	ADJIBI Franck	1499	Cad	FRA		Lenain de Tillemont	5	19	25	22	
17	KARAKAS Cidem	1499	Cad	FRA		Lenain de Tillemont	5	19	25	22	
18	FERRON Marceline	1499	Cad	FRA		Camille Claudel	5	17	27,5	22	
19	DOLHEM Marvin	1499	Cad	FRA		Emile Chevalier	5	17	27	22	
20	HERVE Maxime	1499	Cad	FRA		La Guinette	4,5	22,5	32	20	
21	LOUZOLO Priste	1499	Cad	FRA		Camille Claudel	4,5	22	29	20	
22	LABOUERE Nicolas	1499	Cad	FRA		Lenain de Tillemont	4,5	20	27,5	20	
23	SADIKI Luka	1499	Cad	FRA		Camille Claudel	4,5	19,5	30,5	20	

1<sup>er</sup> par équipe : Collège Camille Claudel, Villepinte.

1<sup>er</sup> par le nombre : Collège Lenain-de-Tillemont, Montreuil.

Des élèves ont également participé à des **compétitions UNSS** :

En pentathlon moderne, certains élèves se retrouvent sur tous les podiums départementaux et académiques (il n'y a pas de national) en UNSS.

En 2011-2012, certains ont participé aux compétitions fédérales en Pentajeune et au circuit minime et se sont classés dans les 25 à 30<sup>ème</sup> français.

En 2012-2013, certains élèves de 5<sup>ème</sup> impliqués dans l'expérimentation font également partie des équipes de Basket du collège : certains élèves participent actuellement au championnat de France de basket collège. Les résultats ne sont pas encore connus au moment de la rédaction de ce rapport.

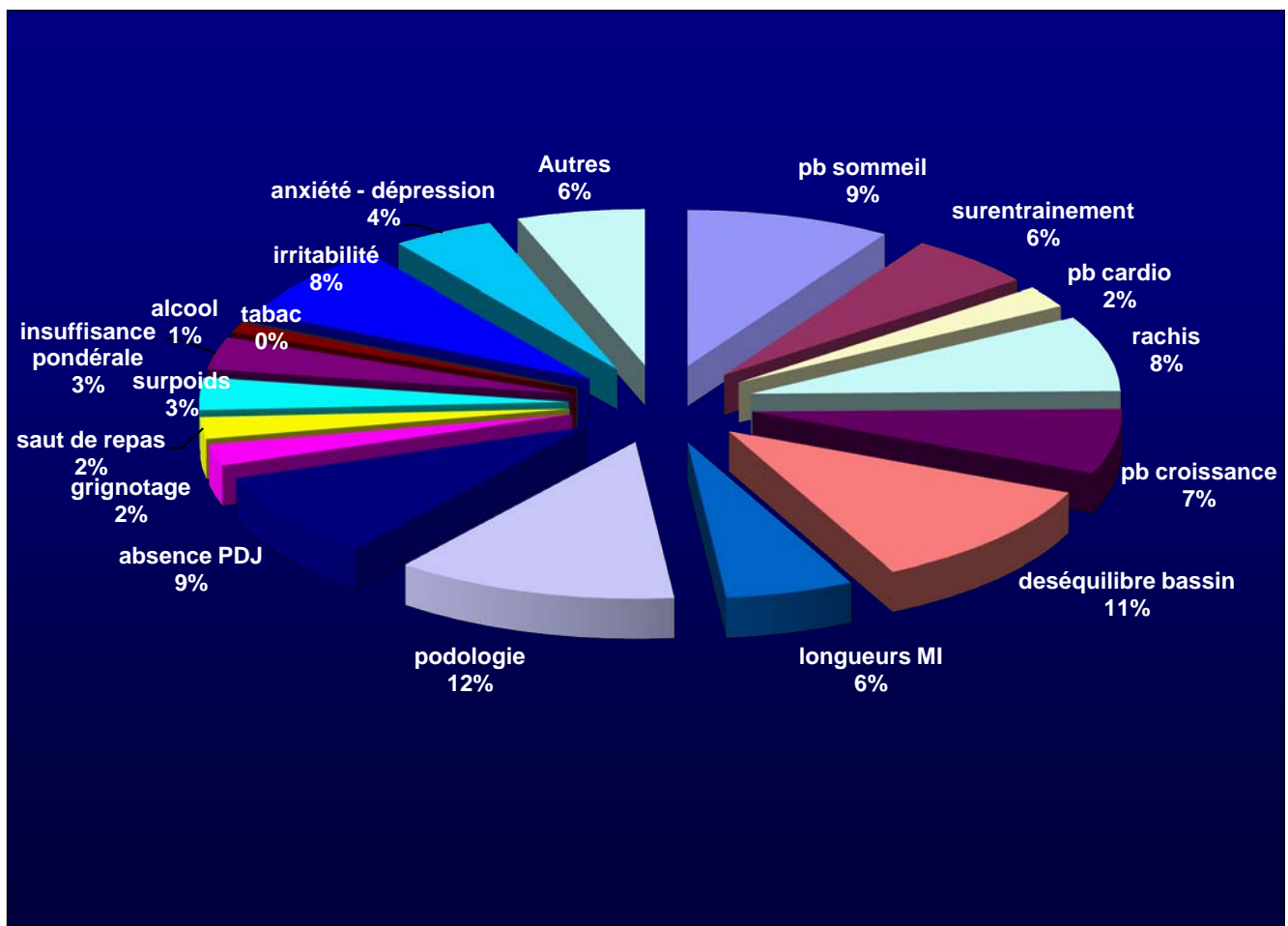
Résultats ASSR1 : 100% des élèves de 5<sup>ème</sup> de l'expérimentation en 2011-2012 et en 2012-2013.

Résultats PSC1 : 48 élèves ont obtenu le PSC1 en 5<sup>ème</sup> en 2012-2013.

## 5. Effets sur le bien-être et la santé

Observations recueillies par le biais d'un questionnaire et de la visite médicale faite par le Dr. BERCESSIO-NGUON Natacha, médecin du sport :

**Problématiques constatées par le biais du questionnaire et de la visite médicale :**



L'examen médical a permis de déceler des problèmes dont les élèves et leur famille n'avaient pas connaissance. Ce dépistage, coordonné par les infirmières scolaires, a par conséquent



permis d'alerter les familles sur certaines problématiques constatées, les constats de déséquilibre du bassin et de problèmes de podologie étant les plus nombreux.

L'étude effectuée par les infirmières scolaires permet de faire ressortir de nombreuses problématiques dont le CESC s'est emparé. En outre, les ateliers de santé mis en place dans le cadre de l'expérimentation en 2012-2013 s'appuient sur ce constat. Les infirmières coordonnent essentiellement des interventions sur :

- Le sommeil ;
- L'alimentation ;
- Le surmenage et l'anxiété.

Néanmoins cette étude ne permet pas d'observer d'effets du dispositif sur la santé et le bien-être des élèves. Pour ce faire, il faudrait que les élèves inscrits dans le dispositif se soumettent au questionnaire et à l'examen médical en début et en fin d'année : une évolution des problématiques pourrait alors être observée et interprétée.

## 6. Conclusion

A ce stade, les points les plus positifs relevés concernant les effets de l'expérimentation, portent sur la mobilisation des élèves dans les activités proposées par le collège, l'assiduité et l'attitude des élèves.

Par ailleurs, cette expérimentation permet de sensibiliser les équipes, voire l'ensemble de la communauté éducative, aux problématiques suivantes :

- Evolution du sentiment d'appartenance chez nos élèves ;
- Rythme scolaire et rythme biologique ;
- Santé et bien-être des élèves.

## B. Difficultés rencontrées

Les contraintes structurelles liées à l'organisation des emplois du temps et la composition des classes sont fortes, d'autant qu'une des divisions de 5<sup>ème</sup> inscrite dans l'expérimentation est également une classe bi-langue.

En outre, cette expérimentation implique l'adhésion des personnels, des élèves et de leurs familles. Cela crée une contrainte supplémentaire d'autant que le renouvellement des équipes pédagogiques est important à la rentrée 2012 : environ 20%. La concertation et l'accompagnement des personnels sont donc d'autant plus indispensables qu'il faut fédérer autour des élèves différents partenaires.

En ce qui concerne les élèves et leur famille respective, l'adhésion est complète au vu du profil sportif du collège. Par ailleurs, informées des tenants et aboutissants du dispositif dans le cadre des réunions parents-professeurs et des réunions de présentation des projets, les familles qui sollicitent l'intégration de leur enfant dans cette expérimentation sont nombreuses.

## C. Poursuite du projet

Le collège souhaite poursuivre l'expérimentation en élargissant les activités proposées au domaine culturel. Aussi a-t-on prévu de proposer aux élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> un atelier de théâtre à la rentrée 2013-2014.

Le fonctionnement en ateliers cycliques à raison de 2h par semaine a été retenu par le comité de pilotage.

La poursuite du projet est cependant conditionnée par l'attribution de subventions permettant de rémunérer les nombreux intervenants extérieurs et les nombreuses activités proposées : sorties, théâtre, équitation, etc.

### **E. Transférabilité du dispositif**

La transférabilité du dispositif repose essentiellement sur l'adhésion des équipes et des familles. Par ailleurs, les moyens financiers requis pour mener de tels projets sont conséquents.

---

## Annexes obligatoires à joindre :

- ANNEXE 1 : PUBLIC
  - ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE
- 

